Comité Régional Escrime Auvergne Rhône Alpes

RÈGLEMENT DE LA SAISON 2019-2020

1 – Règlement pour les épreuves des Jeunes

2 – Formule des épreuves

3 - Organisation des épreuves

A Information des épreuves
B Horaires des épreuves
C Droits d'engagements
D Engagement des tireurs
E Directoire Technique
F Couverture Médicale
G Arbitrage
H Récompenses
I Code disciplinaire
J Envoi des résultats
K Classements

4 – Les épreuves prises en compte par arme et catégorie

5 – Coefficient pour le classement

6 – Qualifications à la Fête Des Jeunes et aux championnats de France en individuel

7 – Qualifications à la Fête Des Jeunes et aux championnats de France en équipe

8 – Calcul des quotas pour toutes les sélections

1 – REGLEMENT POUR EPREUVES DES JEUNES (CATEGORIES M7 A M13)

	M7 - M9 (Lame 0)			M11 – M13 (Lame 0 ou 2)		
ARMES	FLEURET	ÉPÉE	SABRE	FLEURET	ÉPÉE	SABRE
Longueur de la lame	77 cm	77 cm	77 cm	82 cm	82 cm	82 cm
Longueur totale de l'arme	97 cm	97 cm	95 cm	105 cm	105 cm	100 cm
Diamètre maximum de la coquille	90mm	115 mm	125X140 mm	120 mm	135 mm	140X150 mm
Type de poignée	M7 à M11 DROITE (française) – LIBRE à partir de M13					

Durée du combat et nombre de touches :

	ÉPREUVES INDIVIDUELLES		ÉPREUVES PAR EQUIPES
	Matchs courts	Matchs longs	RELAIS PAR EQUIPES DE 3 TIREURS
M7-M9	3 touches 2 minutes	6 touches 2x2 minutes avec 1 minute de pause.	Relais à l'italienne Equipes de 2 ou 3 tireurs •2 x 4 touches (4/8) 3 x 4 touches (4/8/12)
M11	4 touches 2 minutes	8 touches 2 x 2 minutes avec 1 minute de pause 1 minute de pause à 4 au sabre	27 (36 au sabre) touches en 9 relais de 3 touches •2 minutes par relais
M13 FLEURET EPEE	4 touches 3 minutes	8 touches 2 X 3 minutes Avec 1 minute de pause	36 touches en 9 relais de 4 touches 2 minutes par relais
M13 SABRE	5 touches	10 touches Avec 1 minute de pause à 5	

Formule des épreuves individuelles :

Deux formules sont préconisées :

a) 2 tours de poules de 5 à 7 tireurs avec décalage par club, on prendra en compte les 2 tours de poule, puis 2 tableaux l'un avec la première moitié des inscrits (T16, T32, T64 complet) et l'autre avec les tireurs restants.

b) 1 tour de poules de 6 à 7 tireurs avec décalage par club puis 1 tableau à l'issue du premier tour un tableau des vainqueurs et un tableau des perdants.

Toutefois la formule classique (Poule, TED) peut être utilisée en fonction du nombre de tireurs et de pistes disponibles.

2 – FORMULE DES EPREUVES (à partir de la catégorie M15)

- **En individuel : un tour de poules de 6 ou 7 sans éliminés décalage par club + TED**
Possibilité de faire 2 tours de poule sur le régional H2024 au sabre et en fonction des effectifs au fleuret et à l'épée.

- **En équipe :** seniors N3 : tableau direct avec possibilité de tirer les matchs de classement.

Fleuret M17 et M20 :

Mise de commun des quotas des comités régionaux AURA et PACA. Si le quota commun est inférieur ou égal au nombre d'équipes inscrites, l'épreuve sera annulée.

Formule : Tableau d'élimination directe, toutes les places devront être tirées. Le classement de départ sera effectué sur les 3 meilleures places du classement national actualisé avant l'épreuve.

Les tireurs classés dans les 64 premiers FIE (M20/Juniors) / CEE (M17/Cadets) ont comme numéros de série 1000, 999, 998 etc. dans l'ordre inverse de leur classement FIE ou CEE.
Les tireurs qui bénéficient de leur classement national conservent leurs numéros de série (1001, 1002 etc.).
Un tireur non classé se verra attribuer un numéro de série correspondant à celui du dernier classé + 1 dans l'arme et la catégorie.

En cas d'égalité, un tirage au sort automatique est effectué entre les équipes concernées.

Les tireurs qui bénéficient de leur classement national conservent leurs numéros de série (1001, 1002 etc.). Un tireur non classé se verra attribuer un numéro de série correspondant à celui du dernier classé + 1 dans l'arme et la catégorie. En cas d'égalité, un tirage au sort automatique est effectué entre les équipes concernées.

A – Classement des tireurs en début de tournoi

Classement des tireurs pour l'entrée dans les poules :

Moins de 15 ans :

- Tournoi régional H2024 : classement national actualisé de l'année précédente.
- 1er Tournoi de zone : Classement national s'il a été actualisé après l'épreuve régionale, ou suivant le classement des épreuves régionales (AuRA et PACA) (2 numéros 1, 2 numéros 2……).
- 2ème Tournoi de zone : **suivant le classement du premier tournoi de zone**.

Pour les autres catégories :

Suivant le classement national actualisé, les tireurs n'ayant pas de classement n'auront aucun indice de départ.

B – Classement des équipes en début de tournoi

Le classement des équipes se fera à partir du classement national actualisé en prenant en compte les **places** des trois meilleurs tireurs de l'équipe, en cas d'égalité prendre le classement par **points**.
Les tireurs n'ayant pas de classement auront comme indice de départ le rang du dernier du classement national + 1.

3 - ORGANISATION DES ÉPREUVES

A - Information des épreuves

Le règlement de l'épreuve devra être adressé par l'organisateur, ***4 semaines avant l'épreuve***, au comité régional qui le diffusera aux clubs après l'avoir visé, et le postera sur le site des engagements en ligne de la F.F.E.

B - Horaires des épreuves

Samedi matin : début de l'épreuve au plus tôt à 10h30
Dimanche : début de l'épreuve au plus tôt à 9h30 (individuel et équipes), 10h pour les épreuves de zone.
Samedi après-midi pour les épreuves de zone : début de l'épreuve au plus tôt à 13h.
Certaines dispositions particulières peuvent être prises sous la responsabilité des CTS.

C - Droits d'engagements

10 € pour les épreuves individuelles
30 € pour les épreuves par équipe.

D - Engagements des tireurs

Les engagements se feront obligatoirement en ligne sur le site de la FFE
- Par les clubs pour les épreuves open
- Par le Comité Régional pour la Fête des Jeunes et les championnats de France

E - Directoire Technique

Il sera composé de 3 personnes :
Responsable de l'arbitrage
Responsable de l'organisation
CTS ou son représentant

F - Couverture Médicale

Cf. règlement médical fédéral en vigueur.

G - Arbitrage

- Cf. règlement fédéral en vigueur. Le club organisateur devra, le jour même, indemniser les arbitres conformément à la réglementation de l'arbitrage.

H - Récompenses

Les huit premiers seront récompensés en individuel et les 3 premières équipes. Si moins de 12 tireurs, seuls les 4 premiers seront récompensés.

I - Code disciplinaire

Se fondant sur l'article T97, le Directoire Technique devra :
- Veiller à l'application du règlement.
- Surveiller les recommandations de la Commission des Éducateurs de la FFE concernant les règles de courtoisie
- Sanctionner notamment les faits antisportifs qui ne seraient pas sanctionnés par l'arbitre (jets de matériel, gestes obscènes, insultes, menaces...).

La procédure sera la suivante :
- Immédiatement après la faute, rapport du membre du Directoire Technique témoin de l'incident
- Décision collégiale, officialisation et annonce de la sanction.

Si carton noir : l'organisateur adressera le rapport à la FFE avec copies au président du Comité Régional concerné, au président du club concerné et au CTS.

J - Envoi des résultats

A l'issue de chaque compétition**, au plus tard le lundi midi,** l'organisateur devra transmettre les fichiers de gestion de la compétition (dossier Engarde compressé, ou fichiers cotcot) au Comité Régional et mettre les résultats en ligne sur le site de la FFE.

RAPPEL : les clubs organisateurs conserveront les fichiers complets de la compétition jusqu'à la fin de la saison.

K - Classements

Les classements seront établis par le Comité Régional après vérification, ils seront diffusés et mis en ligne,

4 – LES EPREUVES PRISES EN COMPTE PAR ARME ET CATEGORIE

- Moins de 15 ans :

- une épreuve régionale (Auvergne Rhône Alpes)
- deux épreuves de zone (AuRA + PACA + Corse)
- une épreuve nationale

La sélection au stage de Printemps se fera à partir du classement régional (AuRA, les 2 épreuves de zone et le CN s'il a eu lieu avant le stage). 3 épreuves prises en compte sur 4. (2 sur 3 si le CN n'a pas eu lieu). On sélectionne en priorité tous les tireurs sélectionnés en individuel à la Fête des Jeunes.

Stage de Printemps M15 :
12 tireurs par arme puis au choix de la commission jusqu'à 96 tireurs au total (la commission étant composée des 2 capitaines qui encadrent par arme, du ou des CTS, du président du CR ou son représentant).
Le Comité Régional AuRA pourra présenter au minimum 2 ou 3 équipes par arme à la Fête des Jeunes.
Les 2 premières équipes régionales seront composées des 3 premiers au classement régional (3 épreuves sur 4), le 4^{e} sur proposition de la commission. Pour l'équipe 3 voire 4, proposition de la commission de sélection.

Pour tous, la participation au stage préparatoire et l'hébergement en commun le samedi soir à la Fête des Jeunes sont OBLIGATOIRES.

La commission de sélection pourra déroger aux règles ci-dessus en cas de force majeure à condition que les tireurs ou les clubs aient prévenu le ou les CTS au moins un mois avant le début du stage.

Une fiche d'encadrement des stages sera envoyée à tous les enseignants en début de saison et le choix des capitaines sera proposé par le ou les CTS au président du Comité Régional.

Moins de 17 ans à l'épée :

Individuel N2

- un championnat régional
- une épreuve de zone (AuRA + PACA + Corse)
- les challenges de Sainte Sigoléne, et Caluire
- le meilleur résultat sur les circuits élites dans la catégorie

Moins de 17 ans au fleuret :

Individuel N2

- un championnat régional
- une épreuve de zone (AuRA + PACA + Corse)
- Challenge de Guilherand Granges

- le meilleur résultat sur les circuits élites dans la catégorie

Moins de 17 ans au sabre :

Individuel N2

- 2 épreuves de zone (AuRA + PACA + Corse)
- le meilleur résultat sur les circuits élites dans la catégorie

Moins de 20 ans N2 au fleuret et à l'épée :

- un championnat régional
- une épreuve de zone (AuRA + PACA + Corse)
- la meilleure épreuve nationale dans la catégorie

Open au sabre

Seniors N3 :

- **Individuel :**

  - Fleuret Hommes : Circuit de Valence, épreuve de zone
  - Epée Dames : les challenges de Sainte Sigoléne, Montluçon, Montélimar, Caluire, Gleizé
  - Epée Hommes : les challenges de Sainte Sigoléne, Montluçon, Vénissieux, Montélimar, Caluire, Gleizé
- **Equipe :**
  - Un championnat régional pour qualifier les équipes pour le championnat de France N3.
  - Composition des équipes : cf. Règlement Fédéral.

Epreuves Handi :

- Une épreuve handisport ouverte aux valides (Meylan).

5 - COEFFICIENTS POUR LE CLASSEMENT - TOUTES SÉLECTIONS

Pour les moins de 15 ans, moins de 17 et moins de 20 ans toutes les catégories :

Le classement des tireurs se fera suivant le barème de points indiqué en annexe avec un coefficient spécifique pour chaque compétition.

- Épreuve régionale : Coefficient 1*
- Épreuve de zone (AuRA, PACA et Corse) : Coefficient 1,5
- Épreuve Elite ou nationale : Coefficient 2

* Pour les épreuves régionales, ou tournois open, le coefficient sera en fonction du nombre de participants

- effectif <32 : coefficient = 0,8
- 32 ≤ effectif < 64 : coefficient = 1
- effectif ≥ 64 : coefficient = 1,2
- effectif > 128 : coefficient =1,5

6 - QUALIFICATIONS EN INDIVIDUEL

Délai de confirmation pour les championnats de France et Fête des Jeunes :

La confirmation de participation est impérative pour être engagé par le Comité Régional.
Dix jours avant la date de l'épreuve.

Moins de 15 ans

La sélection se fait au niveau du Comité Régional pour l'épreuve nationale et la Fête des Jeunes.

Épreuve nationale :

Qualification suivant le classement régional actualisé (2/3)

Fête des Jeunes :

1. On établit le classement sur les deux meilleurs résultats des trois épreuves existantes à chaque arme.
2. On enlève de ce classement les tireurs directement sélectionnés par Horizon 2028 (niveau national)
3. On sélectionne dans l'ordre du classement régional puis on établit la liste des remplaçants. En cas d'égalité on prendra en compte le classement national.
4. La sélection, la liste des remplaçants du comité régional seront envoyés à l'organisateur de la Fête des Jeunes par le comité régional.

Moins de 17 ans et Moins de 20 ans

Pour championnats de France « National 1 » Cf. règlement fédéral.

Pour les championnats de France National 2, la sélection se fait au niveau du comité régional.

On établit le classement sur les épreuves prises en compte :

Si 3 ou moins d'épreuves prises en compte dans le classement = nb d'épreuves – 1

Si 4 à 6 épreuves = 3 meilleurs résultats

Si 7 ou + épreuves prises en compte = 4 meilleurs résultats

1. On sélectionne dans l'ordre du classement régional puis on établit la liste des remplaçants. En cas d'égalité on prendra en compte le classement national.
2. La sélection et la liste des remplaçants du comité régional seront envoyées à l'organisateur des championnats de France par le comité régional.

Seniors

La sélection pour les France N1 et N2 : Cf. règlement sportif fédéral.

Pour les France N3, la sélection se fait au niveau du comité régional.

On établit le classement sur les épreuves prises en compte :

Si 3 ou moins d'épreuves prises en compte dans le classement = nb d'épreuves – 1

Si 4 à 6 épreuves = 3 meilleurs résultats

Si 7 ou + épreuves prises en compte = 4 meilleurs résultats

1. On sélectionne dans l'ordre du classement régional puis on établit la liste des remplaçants. En cas d'égalité on prendra en compte le classement national.
2. La sélection, la liste des remplaçants du comité régional seront envoyées à l'organisateur des championnats de France par le comité régional.

Vétérans épée homme V1, V2, V3

La sélection aux championnats de France V1, V2 et V3 se fera à 2 niveaux :

- Au niveau national les tireurs classés dans les 64 premiers en V1, V2 et dans les 32 premiers en V3 du dernier classement national actualisé avant les France.

- Au niveau régional les 2 tireurs qui seront en finale lors du championnat régional en V1, V2 et V3 le 17 novembre 2019 à Montluçon. Dans le cas où les 2 finalistes sont déjà qualifiés par le classement national, il n'y aura pas de sélection d'autres tireurs par le championnat régional
  Le reste du quota régional sera attribué dans l'ordre du dernier classement national actualisé avant les France.

7 - QUALIFICATIONS EN EQUIPES

Moins de 17 ans, Moins de 20 ans

- La qualification se fait au niveau national **à l'épée et au sabre**.
- Si aucune équipe de la zone n'est qualifiée à une arme on sélectionnera la meilleure équipe classée de notre zone lors de l'épreuve nationale par équipe (1/2 finale).

- **La qualification au fleuret se fait au niveau de la zone** (AuRA, PACA, Corse). Mise en commun des quotas.
- Pas d'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est égal ou inférieur au quota.

Seniors.

- La qualification se fait au niveau du comité régional suivant le quota de la F.F.E.
- Une épreuve par équipe par catégorie. Les équipes sont qualifiées suivant leur classement à la fin de l'épreuve.
- Pas d'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est égal ou inférieur au quota.

Précisions.

Lors des engagements, les clubs devront indiquer un n° de téléphone afin que l'organisateur puisse avertir les équipes engagées en cas d'annulation.

Vétérans épée home

Le quota régional sera attribué selon l'ordre du classement national.
(Le détail du dispositif figure au chapitre 8 du règlement sportif fédéral 2019-2020 : http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif)

ANNEXE 1

Formule pour les classements régionaux

Le nombre de points marqué par un tireur en compétition dépend :

- de la place du tireur : **P**
- du nombre de tireurs présents : **N**
- d'un coefficient de force permettant de prendre en compte le niveau des tireurs présents : **F**
- d'un coefficient de compétition permettant de valoriser certaines compétitions : **C**

CALCUL DES COEFFICIENTS DE L'EPREUVE ET DES POINTS

$$N = F \times 100 \times \left(1.01 - \frac{Log(P)}{Log(N)}\right) \times C$$

N : Nombre de points obtenus P : Place du tireur

N : Nombre de tireurs présents

F : Coefficient de force C : Coefficient de compétition

ANNEXE 2

FORMULES POUR LES TOURNOIS REGIONAUX

Saison 2018-2019

Nb Tireurs	1er Tour	Nb Elim.	2ème Tour	Nb Elim.	Tableau	Remarques
2	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
3	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
4	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
5	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
6	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
7	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
8	Poule Unique	0	pas de 2ème tour		TED	
9	Poule Unique	0	Pas de 2ème tour		TED	
10	2 x 5	0	2 x 5	0	10	
11	1 x 6 + 1 x 5	0	1 x 6 + 1 x 5	0	11	
12	2 x 6	0	pas de 2ème tour		12	
13	1 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		13	
14	2 x 7	0	pas de 2ème tour		14	
15	1 x 7 + 1 x 8	0	pas de 2ème tour		15	
16	2 x 8	0	pas de 2ème tour		16	
17	2 x 6 + 1 x 5	0	2 x 6 + 1 x 5	0	17	
18	3 x 6	0	pas de 2ème tour		18	
19	1 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		19	
20	2 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		20	
21	3 x 7	0	pas de 2ème tour		21	
22	2 x 7 + 1 x 8	0	pas de 2ème tour		22	
23	1 x 7 + 2 x 8	0	pas de 2ème tour		23	
24	4 x 6	0	pas de 2ème tour		24	
25	1 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2ème tour		25	
26	2 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		26	
27	3 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		27	
28	4 x 7	0	pas de 2ème tour		28	
29	3 x 7 + 1 x 8	0	pas de 2ème tour		29	
30	5 x 6	0	pas de 2ème tour		30	
31	1 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2ème tour		31	
32	2 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2ème tour		32	
33	3 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		33	
34	4 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		34	
35	5 x 7	0	pas de 2ème tour		35	
36	6 x 6	0	pas de 2ème tour		36	
37	1 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2ème tour		37	
38	2 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2ème tour		38	
39	3 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2ème tour		39	
40	4 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		40	
41	5 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		41	
42	6 x 7	0	pas de 2ème tour		42	
43	1 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2ème tour		43	
44	2 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2ème tour		44	
45	3 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2ème tour		45	
46	4 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2ème tour		46	
47	5 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		47	
48	6 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		48	
49	7 x 7	0	pas de 2ème tour		49	
50	2 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2ème tour		50	
51	3 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2ème tour		51	
52	4 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2ème tour		52	
53	5 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2ème tour		53	
54	6 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		54	
55	7 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		55	
56	8 x 7	0	pas de 2ème tour		56	
57	3 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2ème tour		57	
58	4 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2ème tour		58	
59	5 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2ème tour		59	
60	6 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2ème tour		60	
61	7 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2ème tour		61	
62	8 x7 + 1 x 6	0	pas de 2ème tour		62	
63	9 x 7	0	pas de 2ème tour		63	
64	4 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2ème tour		64	
65	5 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2ème tour		65	